

Démographie des entreprises

Reprise des créations d'entreprises en 2014

Après trois années de recul, la création d'entreprises repart en Bretagne en 2014. Ce rebond est dû aux sociétés et aux entreprises sous régime d'autoentrepreneurs avec, pour chacune, un taux de création supérieur à 5 %. Les Côtes-d'Armor et dans une moindre mesure le Finistère sont le moteur de cette reprise. C'est surtout le secteur des services aux particuliers qui profite le plus de cette embellie. Après une mauvaise année 2013, les défaillances d'entreprises progressent encore de 1 % en 2014.

Valérie Molina et Robert Granger, Insee

Le nombre de créations d'entreprises en Bretagne progresse en 2014. Plus de 19 500 nouvelles unités ont été créées, soit 3,1 % de plus sur un an (*figure 1*). Cette augmentation est supérieure à celle de France métropolitaine (+ 2,6 %).

Progression des créations dans l'industrie et les services

En 2014, 1 384 entreprises sont créées dans l'industrie, soit 38 de plus qu'en 2013 (*figure 3*). Cette progression de 2,8 % est toutefois moindre qu'en France métropolitaine (+ 5,5 %). Les Côtes-d'Armor réalisent la plus forte augmentation avec 50 entreprises supplémentaires alors qu'en Ile-et-Vilaine le nombre d'entreprises créées a diminué de 26 unités.

Le niveau de création reste stable dans le secteur de la construction (+ 2 540 entreprises) alors qu'il diminue au niveau national (- 2,7 %). Les Côtes-d'Armor enregistrent une hausse de 8,5 %, alors que les créations sont en baisse dans les trois autres départements.

Le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration » crée plus de 4 900 entreprises, soit un nombre équivalent à 2013. Les créations augmentent en Ile-et-Vilaine et dans le Morbihan et diminuent dans les Côtes-d'Armor et le Finistère. En France métropolitaine, le nombre de créations dans ce secteur augmente de 3,3 %.

Avec plus de 5 700 entreprises immatriculées, les services aux entreprises enregistrent une hausse de 258 entreprises (+ 4,7 %), une augmentation légèrement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 4 %). La moitié de l'augmentation concerne l'Ile-et-Vilaine (+ 125 entreprises).

Enfin, la croissance la plus élevée (+ 5,9 %) est réalisée dans les services aux particuliers qui s'approchent des 5 000 créations dans l'année et retrouvent ainsi leur niveau de 2009. La progression est beaucoup plus forte qu'en métropole (+ 2,7 %). Le Finistère se distingue avec une hausse de 11 %, soit la moitié des entreprises supplémentaires créées. À l'opposé, la création dans ce secteur stagne dans le Morbihan.

Évolution contrastée selon les statuts

Après trois années de baisse, les immatriculations de sociétés progressent de 5,4 % en 2014 (*figure 2*). Près de 5 330 sociétés ont été ainsi créées. La hausse est supérieure à la moyenne nationale (+ 4,4 %) et se retrouve dans tous les départements, en particulier dans le Finistère (+ 7,7 %). Près de 40 % des sociétés sont créées dans le secteur des services aux entreprises. C'est toutefois dans le secteur des services aux particuliers que l'augmentation est la plus importante (+ 17,5 %). Par ailleurs, les créations de sociétés sont en repli dans l'industrie (- 8,3 %).

Les immatriculations d'entreprises individuelles, au nombre de 3 890, diminuent, mais cette baisse fait suite à une forte hausse en 2013 (+ 23,9 %). Malgré ce repli, elles restent quand même à un niveau supérieur aux années 2010 à 2012. En moyenne nationale, la baisse est de 2,9 %. Le repli est assez sensible dans les Côtes-d'Armor (- 10,3 %) et le Morbihan (- 11,7 %). Pour sa part, le Finistère se distingue avec une hausse de 3,9 %. La baisse se retrouve dans tous les secteurs d'activité à l'exception de celui des services aux particuliers qui concentre plus de 40 % des immatriculations et qui progresse de 5,3 %. La diminution la plus

forte se situe dans le commerce, transports, hébergement et restauration (- 16,2 %).

Les créations d'auto-entreprises repassent au dessus de la barre des 10 000 en 2014. Ce nombre est en augmentation de 5,1 % en Bretagne et de 3,5 % en France métropolitaine. Tous les départements sont en hausse et plus particulièrement les Côtes-d'Armor (+ 9,7 %). Par ailleurs, avec 3 200 créations d'auto-entreprises, l'Ile-et-Vilaine représente presque un tiers du total régional. La progression sous le régime d'autoentrepreneuriat en Bretagne est visible dans tous les secteurs à l'exception de la construction (- 0,2 %), même si cette diminution est moins marquée qu'au niveau national (- 2,1 %). Dans l'industrie les créations ont progressé de 11,6 %.

Hausse des défaillances en Ile-et-Vilaine

Les défaillances d'entreprises ont progressé en Bretagne en 2014 (*figure 5*). Plus de 2 830 défaillances sont enregistrées, soit 1 % de plus qu'en 2013. En France métropolitaine, les défaillances sont en diminution de 0,7 %. La hausse observée en Bretagne concerne exclusivement l'Ile-et-Vilaine (+ 8,6 %), alors que dans les autres départements bretons la tendance est à la baisse.

Près de 40 % des défaillances concernent le secteur commerce, transports, hébergement et restauration (*figure 6*). Ce nombre est toutefois en baisse de 4,6 % sur un an. Les défaillances sont également en diminution dans le secteur de la construction et les services aux particuliers alors qu'elles progressent dans les autres secteurs. ■

Pour en savoir plus

- Défaillances d'entreprises en France - mars 2015 / Banque de France. - (2015, mai). - 2 p.
- Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création / Damien Richet ; Insee. - Dans : Insee première; n° 1543 (2015, avr.). - 4 p.

1 Créations d'entreprises par département

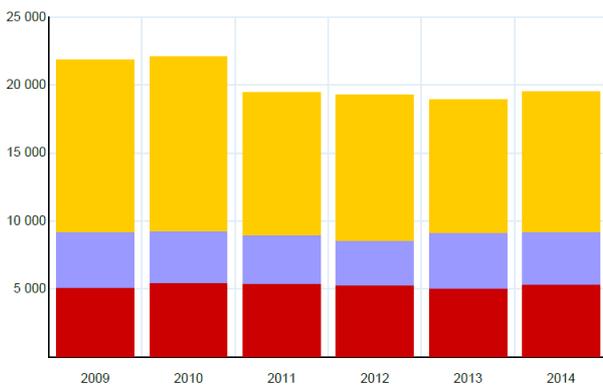
en %

	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Côtes-d'Armor	4,6	-10,3	9,7	3 255	4,8
Finistère	7,7	3,9	3,0	4 912	4,3
Ille-et-Vilaine	5,4	-1,3	4,5	6 672	3,5
Morbihan	3,7	-11,7	4,7	4 665	0,2
Bretagne	5,4	-4,5	5,1	19 504	3,1
France métropolitaine	4,4	-2,9	3,5	534 454	2,6

Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Bretagne

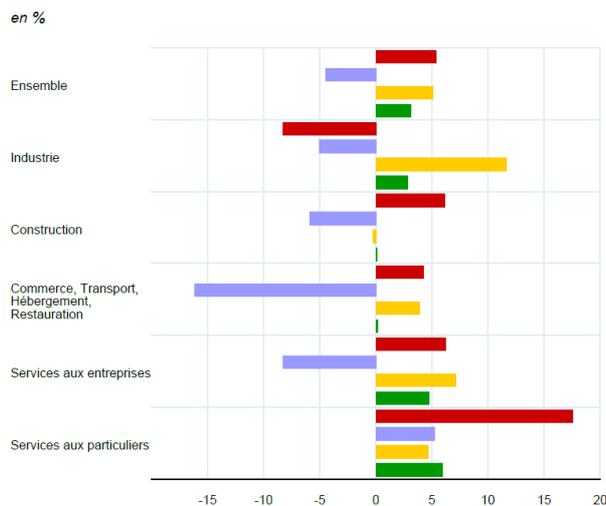
■ Sociétés
 ■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
 ■ Auto-entreprises



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Bretagne

■ Sociétés
 ■ Entreprises individuelles hors auto-entreprises
 ■ Auto-entreprises
 ■ Ensemble

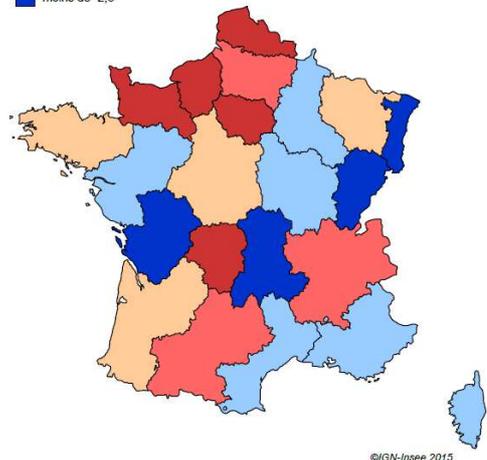


Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors auto-entreprises

France métropolitaine : +1,6%
 Évolution de 2013 à 2014 (en %)

- 3,6 et plus
- de 1,6 à moins de 3,6
- de 0 à moins de 1,6
- de -2,8 à moins de 0
- moins de -2,8



Champ : France métropolitaine, hors auto-entrepreneurs.
 Ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Défaillances d'entreprises par département

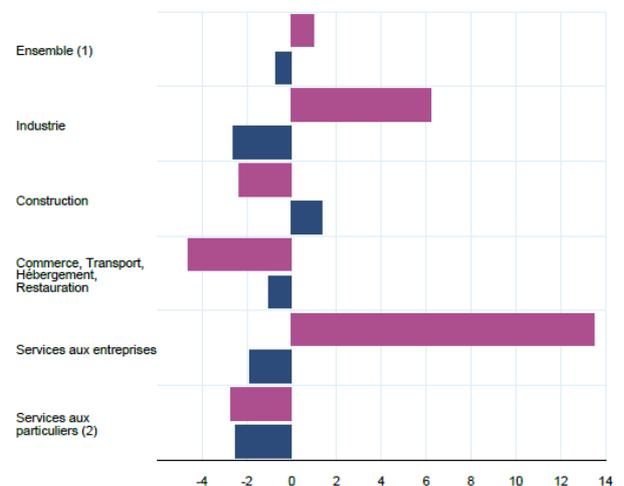
	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Côtes-d'Armor	560	-2,4
Finistère	717	-0,1
Ille-et-Vilaine	810	8,6
Morbihan	744	-2,9
Bretagne	2 831	1,0
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Bretagne

■ Bretagne
 ■ France Métropolitaine

en %



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).